

La charte des jardins s'invite à Fully



C'est Quoi ? C'est un engagement moral pour la biodiversité

Initiée en 2007 à Genève, elle est devenue une référence nationale en matière d'actions concrètes pour la nature au jardin. Elle est promulguée par les services cantonaux de l'environnement et de la conservation de la nature.

Comment ? En adoptant une dizaine de pratiques d'entretien du jardin favorables à la survie de la faune et de la flore.

Pour qui ? la charte s'applique à tous les jardins, petits et grands

Pour quoi ? La charte permet de mettre en réseau les jardins pour garantir assez d'espace vital à la petite faune (papillons, lézards, hérissons...)

En pratique Les adhérents sont invités à signer la Charte, ils reçoivent alors l'emblème qu'ils accrochent aux portes de leur jardin suscitant ainsi l'intérêt de leurs voisins...puis on partage les conseils et les expériences...

Les règles sont simples et facilement réalisables par tous, voir ludiques pour les enfants qui apprennent à connaître les petits habitants de notre village.

Vous êtes **intéressé ?** vous pouvez **vous inscrire** et **obtenir des conseils** auprès de la personne responsable de la Charte de notre commune :

Laurence Da Silva-Perrin, 079 857 74 96, l.dasilvaperrin@gmail.com

Plus d'infos ? Sur le site officiel de la Charte : energie_environnement.ch

